

SORTIE DU LYCEE : MODE D'EMPLOI

Voici quelques conseils pour bien négocier le tirage

La gestion de l'orientation des élèves doit être examinée sous 2 angles : celui des études et celui des débouchés.



Nous n'avons pas la prétention de traiter entièrement le sujet de l'orientation, mais par ce document nous souhaitons vous guider (élèves et parents) et vous conseiller. Bien sûr nous serons à l'écoute de vos propositions et de vos remarques.

Parents, 5 conseils pour bien orienter

Information, métiers, emploi... avec l'aide de recruteurs et de conseillers en orientation, voici quelques pistes qui vous aideront à piloter votre parcours.



Y penser tôt. Une orientation ne se décide pas à la dernière minute. Il faut prendre son temps, laisser les choses mûrir, y revenir, avancer pas à pas.

S'informer sur les entreprises, les métiers, l'évolution du marché de l'emploi, et bien sûr le « paysage » des formations... Allez aux salons de l'emploi, aux journées portes ouvertes

des écoles. Attention, tout cela nécessite du temps et de l'énergie.

3) Apprenez à vous connaître. Essayez de discerner peu à peu par quoi vous êtes réellement motivé, quelles sont vos aptitudes, vos goûts, votre « mode de fonctionnement ».



4) Faites-vous conseiller. N'hésitez pas à mobiliser pour cela parents, enseignants, proches, spécialistes de l'orientation, professionnels rencontrés sur des salons, etc. Evitez de décider tout seul.

5) Questionnez des étudiants ou des diplômés – sans passer par l'administration. Adressez-vous, par exemple, au bureau des élèves. De façon générale, **soyez acteur de votre orientation.**

Parents, dès la seconde, il est très important de conserver les bulletins de votre enfant. Aucun duplicata ne vous sera remis.

Aidez votre enfant à définir son projet...

Respectez ses choix et ne cherchez pas à l'influencer.

Rendez-vous dans un salon pour conforter ses idées ou lui ouvrir de nouveaux horizons.

Renseignez-vous sur des magazines, des sites Internet pour trouver des établissements qui correspondent à ses aspirations.

Rendez-vous au C.I.O pour y retirer de la documentation et obtenir des conseils.

... et à le concrétiser.

Allez visiter les établissements sélectionnés, lors des portes ouvertes.

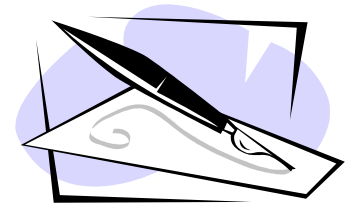
Renseignez-vous sur les modalités et les dates d'inscription (dossier, entretien... et frais de dossier !!!).

En classe de terminale concrétiser les inscriptions

1) Recueillir les dossiers nécessaires.

2) Se renseigner sur les dates butoirs de dépôt de dossier.

3) Préparer toutes les pièces justificatives nécessaires (ne pas omettre une seule pièce car le dossier de votre enfant pourrait être rejeté !).



4) Ne pas attendre les dates limites pour renvoyer les dossiers.

5) En fonction de la finalité du projet prévoir un budget d'inscription (pour les écoles privées, on peut compter jusqu'à 150 euros)

6) Accompagner votre enfant lors de sa sélection (matériellement et psychologiquement...)

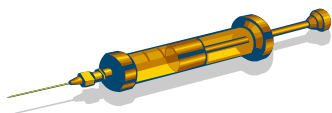
Pré-inscriptions et inscriptions : l'agenda à connaître

N'attendez pas les résultats du BAC pour vous inscrire et n'hésitez pas à multiplier les dossiers pour mettre toutes vos chances de votre côté.



Novembre

Dossiers du secteur social. Les dossiers sont à retirer auprès de l'école. Informations auprès des DRASS (directions régionales des affaires sanitaires et sociales).



Décembre

Dossiers d'ingénieurs et de commerce. C'est le début des inscriptions aux concours.

Dossiers paramédicaux. Les dossiers d'inscription au concours d'infirmière sont à retirer auprès des IFSI (instituts de formation en soins infirmiers). Pour les autres écoles du secteur, contacter la DRASS (direction départementale des affaires sanitaires et sociales).

Janvier

Journée portes ouvertes. Contactez l'école pour connaître la date exacte de ces journées.

Concours. Les inscriptions débutent en janvier et s'achèvent en mars ou avril selon les établissements.

Cours préparatoires, dès mi-janvier jusqu'à la mi-mars.

Dossiers d'ingénieurs post bac. Le www.admission-postbac.org permet de s'inscrire dans un certain nombre d'écoles d'ingénieurs post-bac.



Ecoles d'architecture et écoles d'art. Contactez directement les établissements pour vous inscrire.

Février

Concours. C'est le moment pour s'inscrire en janvier.

Mars

Période des vœux. Dans de nombreuses académies, des procédures obligatoires d'enregistrement des vœux des élèves se sont développées : par MINITEL ou INTERNET. Attention à bien suivre l'ensemble de la procédure.

Avril/mai

D.S.E (dossier social étudiant). Remise avant le 30 avril du D.S.E au CROUS pour effectuer à la fois une demande de bourse et de logement. Pour plus d'informations : www.cnous.fr

IEP (Instituts d'études politiques). Les dossiers d'inscription sont généralement à retirer auprès de chaque établissement à cette période.

Filières sélectives. Les commissions d'admission des filières sélectives donnent leurs premières réponses. En juin, les jeunes qui ont reçu un avis favorable devront valider leur inscription.

Recherches et démarches pour un logement

Les CROUS proposent des chambres en cité universitaire qui peuvent s'avérer très intéressantes, surtout si vos parents ont de faibles revenus. Il vous faudra compter aux alentours de 120 euros par mois.



Outres ces résidences universitaires et ces studios, le CROUS peut aussi vous proposer un service gratuit de « logement en ville », pour lequel il fait l'intermédiaire entre propriétaires et étudiants.

L'obtention d'un logement universitaire se fait après le dépôt d'un dossier social (DES) auprès du service logement du CROUS de votre Académie d'origine et ce entre le 15 janvier et le 30 avril pour la rentrée universitaire d'octobre.

Autres logements : Evitez les déplacements inutiles !

Si vous envisagez de rester plus d'une année scolaire. Assurez-vous que l'endroit est bien desservi par les transports par exemple ou qu'il se trouve à proximité de votre lieu d'études.



De même, votre budget doit tenir compte du loyer, de l'électricité, du gaz des charges locatives... Vérifiez bien que les prix comprennent les charges et posez le maximum de questions au téléphone, cela vous évitera des déplacements inutiles. Selon votre situation familiale, n'hésitez pas à constituer un dossier d'aide au logement auprès de votre C.A.F.

Avant votre première visite, préparez bien votre dossier. Faites une photocopie de votre carte d'identité et de vos trois bulletins de salaires (ceux de votre caution), munissez-vous d'un justificatif de domicile et d'un relevé d'identité bancaire.

Sites Internet dédiés aux logements www.adele.fr, www.explorimmo.fr www.pap.fr. Attention leur actualisation laisse parfois à désirer.

Transports : L'abonnement étudiant « Picardie Pass'Etudes »

Deux tarifications sont proposées actuellement aux étudiants picards.

Pour connaître les conditions, la validité et les avantages, consultez le site internet : www.ter.sncf.com/Picardie/tarifs/etudiants/Picardie_Pass_Etudes.asp

A nos lecteurs...



Vos suggestions sont les bienvenues.

N'hésitez pas à nous faire-part de vos remarques, nous pourrions ainsi améliorer ce bulletin info.

Prochainement... l'UNAAPE en ligne :

Pour être plus proche des jeunes et des parents, jour après jour, nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un site